



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1010) DE MISE A
DISPOSITION LA SALLE BOUQUET A
L'ASSOCIATION « UNDERGROUND SUGAR », A
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-462
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « UNDERGROUND Sugar » – représentée par sa Présidente Madame Claudine MELCER, dont le siège est situé 37, rue Pierre Point, 77127 Lieusaint, d'organiser des répétitions dans la salle Bouquet le 11 octobre 2024 de 10h00 à 14h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « UNDERGROUND Sugar » – représentée par sa Présidente Madame Claudine MELCER, dont le siège est situé 37, rue Pierre Point, 77127 Lieusaint, une convention de location de salle pour un montant de 45,60 € T.T.C. (quarante-cinq euros soixante centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Bouquet le 11 octobre 2024 de 10h00 à 14h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN